

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable

AMI N° 103 du 12 SEP 2019

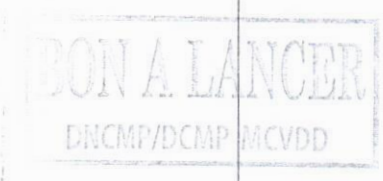
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION SUR LES POLLUTION

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de Passation des Marchés Publics n° 0073/PRMP/MCVDD/S-PRMP du 22 janvier 2019 publié sur le portail web des marchés publics www.marches-publics.bj.
2. Le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (Direction Générale de l'Environnement et du Climat) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, gestion 2019, des fonds, afin de financer le Projet de Gestion de l'Environnement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles la mise en place d'un système d'information sur les pollutions qui sera conclu à cet effet.
3. Les prestations comprennent :
 - Faire un état des lieux sur les systèmes de collecte des données/informations de qualité sur toutes les formes de pollutions disponibles (eaux, air, sol...) au Bénin ;
 - Identifier les systèmes de collecte d'informations sur les pollutions qui peuvent se maintenir dans le temps et pouvant être intégrées dans un système d'informations à court terme ;
 - Proposer une feuille de route des actions à mener pour la prise en compte des autres informations sur les pollutions à moyen terme ;
 - Identifier les pourvoyeurs/ utilisateurs potentiels des informations sur les pollutions au Bénin ;
 - Proposer des moyens technologiques pour organiser de manière réaliste la collecte, le stockage et le partage des données/informations de qualité sur les pollutions ;
 - Proposer un canevas de rapportage d'informations et de statistiques sur les pollutions compatible avec le système d'informations conçu ;
 - proposer un système d'alerte de pics sur les pollutions ;
 - Proposer un mode pour la gestion de la plateforme (administrateurs, utilisateurs ; mode d'accès...).
 - former les acteurs sur l'utilisation du système mise en place

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expériences, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
5. Une liste des candidats d'*au moins trois (03) et au plus sept (07)* présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : *sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût)*.

La sélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères	Nom du Candidat	Notation sur barème 1, 2, 3, 4, 5 ou Explication	Note pondérée pour le critère
1. Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations		la mise en place d'un système d'information sur les pollutions; quinze (15) points.	15
2. Nombre d'années d'expériences		- Année de création et d'activités supérieure ou égale \geq à 10 ans : dix (10) points ; - Année de création et d'activité comprise entre 5 et 10 ans : six (6) points ; Année de création et d'activité inférieure < à 5 ans: cinq (5) points.	10
3. Qualifications du candidat dans le domaine des prestations		Avoir réalisé au moins trois (03) missions similaires dans le domaine de la mise en place d'un système d'information sur les pollutions; trente (30) points; soit 10 points par mission similaire réalisée	30

4. Organisation technique et managériale du cabinet		<ul style="list-style-type: none"> - Organigramme : deux (2) points ; - Liste du personnel : un (1) point ; - Liste du matériel : un (1) point ; - Preuve d'existence légale du cabinet : deux (2) points ; - Liste des références techniques : deux (2) points ; <u>Moyen matériel : deux (2) points.</u> 	10
5. Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels		<p>Le cabinet devra disposer du personnel minimal suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un ingénieur (BAC+5) en environnement et avoir réalisé au moins deux missions dans le domaine la mise en place d'un système d'information sur les pollutions: vingt (20) points. - Un spécialiste (BAC+5) en système d'information et de gestion et avoir réalisé au moins une mission dans le domaine de la mise en place d'un système d'information sur les pollutions: quinze (15) points. 	35
TOTAL			100

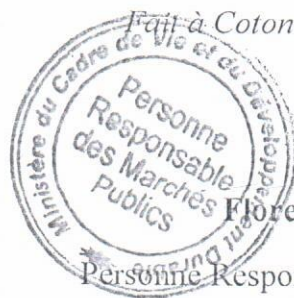
NB : La note minimale requise pour être présélectionné est 70 points sur 100 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à trois (03) et supérieure à sept (07).

En cas d'égalité, le candidat qui aura cumulé plus d'expériences dans des missions similaires sera retenu.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Madame la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP/MCVDD), Email : prmp_mcvdd@cadredevie.bj, et prendre connaissance des documents de demande de cotation à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP, Ministère du

Cadre de Vie et du Développement Durable, adresse Bureau N° 315 et aux heures suivantes de 8 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée et de 15 heures à 18 heures 30 minutes dans l'après-midi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de demande de cotation complet à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP, Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable : 01 BP 3621 Cotonou tel : 21 31 55 08 Bureau N° 306 bâtiment principal R+5, de 08h 00 à 12h 30 et de 15h 00 à 18h30 tous le jours ouvrables. à compter du *16 septembre 2019*
8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après [*spécifier l'adresse*] Secrétariat de la PRMP sis au 3^{ème} étage du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable bureau N° 315 bâtiment principal R+5 au plus tard le *23 septembre 2019* à 10 heures précises (heures locales). Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse ci-après : Salle de Conférence du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable, à 10 heures 30 minutes (Heures locales).
9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date limite de soumission.



Fait à Cotonou, le *12/09/2019*

[Signature]
Flôre TSAWLASSOU CODJO

Personne Responsable des Marchés Publics